



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
SEPTEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller
Monsieur François McKinnon	Conseiller

**ÉTAIT ABSENT:**

Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
--------------------------	------------

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Denis Landry	Directeur général
Madame Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

---

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celle-ci agira à titre de président de la séance.

---

**2. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h05.

---

**3. RÉOLUTION N<sup>o</sup> 2022-150  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.**

---

**4. RÉOLUTION N<sup>o</sup> 2022-151  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 02 AOÛT  
2022 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 02 août 2022 tel que rédigé.**

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
SEPTEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**5. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2022-152  
PROJET DU LIVRE « JOURNAL DE BORD DE  
NATASHQUAN » / BERNARD LANDRY: DEMANDE D'AIDE  
FINANCIÈRE**

**ATTENDU** que monsieur Bernard Landry, bien connu pour son travail historiographique de la Côte-Nord et en particulier de Natashquan, sollicite la municipalité pour une contribution en vue de mener à bien un projet de livre;

**ATTENDU** que ce projet consiste en une compilation de témoignages relatifs à l'histoire de Natashquan et du poète originaire du village, monsieur Gilles Vigneault;

**ATTENDU** que la gestion du projet est supervisée par la Société historique de la Côte-Nord (SHCN);

L'ensemble des conseiller.ères présent.es à la séance se montrent en faveur d'une aide financière de 1000,00 \$ à octroyer à la Société historique de la Côte-Nord aux fins de la réalisation de l'ouvrage « Journal de bord de Natashquan »

Le maire, Henri Wapistan, en vertu de l'article 142 du code municipal, exerce sur la résolution no 2022-152 son droit de veto.

Le droit de veto a un effet suspensif jusqu'à la prochaine séance du conseil municipal lors de laquelle la résolution pourra de nouveau faire l'objet d'un vote.

---

**6. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2022-153  
ASSURANCES COLLECTIVES SSQ / QUOTE-PART  
EMPLOYEUR ET EMPLOYÉS: AUTORISATION**

**ATTENDU** que les employés permanents de la municipalité de Natashquan, incluant les employés de l'aéroport, bénéficient d'assurances collectives;

**ATTENDU** que la municipalité paie à l'heure actuelle environ 50% des coûts liés aux assurances collectives;

**ATTENDU** que la municipalité souhaite prendre en charge une part plus importante des frais reliés à ces mêmes assurances en raison d'une augmentation de celle-ci, dû notamment aux répercussions de la pandémie Covid-19, et en regard de la hausse du coût de la vie découlant d'une forte inflation en 2022;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** l'administration municipale à procéder à un ajustement de la quote-part de l'employeur qui couvrira dorénavant la totalité des frais d'assurances collectives à l'exception des frais reliés à l'assurance invalidité longue durée.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
SEPTEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**7. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2022-154  
FESTIVAL DES MACACAINS, ÉDITION 2023 / SOUTIEN  
FINANCIER: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**DE** répondre favorablement à la demande du Festival des Macacains afin de leur fournir une aide logistique (incluant l'équipement lourd avec opérateur) lors du montage et du démontage des installations ainsi que le prêt de la génératrice municipale pour l'édition 2023. Cette contribution comprend également le nettoyage de la plage et l'installation de filets de volley-ball.

---

**8. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2022-155  
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE  
(PDZA): NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**QUE** la conseillère Stéphanie Landry soit nommée comme représentante de la municipalité de Natashquan sur le comité du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) visant à favoriser le développement du plein potentiel agricole sur le territoire de la MRC de Minganie.

---

**9. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2022-156  
CORPORATION DU PORT RÉGIONAL DE NATASHQUAN:  
APPUI**

**ATTENDU** que la municipalité de Natashquan reconnaît l'apport et l'expertise de la Corporation du Port régional de Natashquan, qui, depuis 2008, travaille à la réalisation du projet de construction d'un havre de pêche à Natashquan, incluant une rampe de mise à l'eau;

**ATTENDU** que le projet revêt une importance capitale pour la vitalité de l'activité économique de la région;

**ATTENDU** que le projet vise, en outre, la sécurité, notamment lors des intempéries, des nombreux bateaux de pêche transitant par le port de Natashquan;

**ATTENDU** que la municipalité a été informée de l'acquisition par la Corporation du Port régional de Natashquan des terrains prédestinés à l'établissement du havre de pêche et de la rampe de mise à l'eau tel qu'indiqué dans les plans qui décrivent l'implantation des infrastructures;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
SEPTEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité réitère son plein appui, auprès de toutes les instances concernées (locales, régionales et gouvernementales), en la Corporation du Port régional de Natashquan, de même que son entière confiance envers les membres composant son c.a., et à son président, monsieur Jean-Claude Landry, pour mener à bien les démarches nécessaires à l'aboutissement souhaité du projet.

---

**10. RÉSOLUTION NO 2022-157  
COMPTES À PAYER : MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 août 2022 et en autorise le paiement.

---

**11. RÉSOLUTION N° 2022-158  
COMPTES À PAYER : AÉROPORT**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 août 2022 et en autorise le paiement.

---

**12. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS**

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois d'août 2022, avec un récapitulatif des opérations monétaires par accès D.

---

**13. BALANCE DE VÉRIFICATION**

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

---

**14. CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
SEPTEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus municipaux ont répondu aux questions du public.

---

**16. RÉOLUTION N<sup>o</sup> 2022-159  
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**QUE** la séance soit levée à 19h37.

---

Henri Wapistan  
Maire

---

Denis Landry  
Directeur général